



DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE VALENCIENNES

DELIBERATION
N° 51

Nombre de Conseillers : 33

En exercice : 33

Présents : 24

Votants : 30

DATE D'AFFICHAGE
20 Octobre 2023

DATE DE CONVOCATION
18 Octobre 2023

OBJET:

EFFECTIF COMMUNAL
AU 1^{er} NOVEMBRE 2023

Le Maire
- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en sous-préfecture.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

EXTRAIT DU REGISTRE AUX
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 OCTOBRE 2023

L'an deux mil vingt trois, le vingt six Octobre à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis Salle Delannoy sur la convocation qui leur avait été adressée par le Maire, conformément à l'article 48 de la loi du 5 avril 1884.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

PRESIDENCE de : Madame Sylvia DUHAMEL, Maire

Étaient présents : Mme DUHAMEL Sylvia, M. LEMAIRE Pascal, M. BROGNIET Patrick, Mme CARRE Danyla, Mme LUDOVISI Brigitte, M. DECROIX Patrick, Mme GILBERT Stéphanie, M. DRUESNE Patrick, Mme DUPUIS Michèle, M. BIGAILLON Laurent, Mme DELGARDE Marie-Tiphaine, M. LEMAY Frédéric, Mme. BELABDLI Angélique, M. WALCZAK Sylvain, Mme MENDOLA Nunziata, M. AULOTTE Jean-Luc, Mme LEROUX Christiane, M. GUIDEZ-EL HILAL Slimane, Mme LEROY Véronique, M. RICHEZ Régis, M. DELCOURT Benjamin, M. MOULIN Jérôme, M. GOSTIAUX Philippe, M. LECLERCQ Jacques,

Conseillers ayant donné procuration :

M. LEGRAND Francis procuration M. WALCZAK Sylvain
Mme GILSON Emmanuelle procuration Mme DUPUIS Michèle
Mme PAGLIA Sylvie procuration M. RICHEZ Régis
Mme VANDEPUTTE Valérie procuration Mme LUDOVISI Brigitte
Mme CANIAU Nathalie procuration Mme DUHAMEL Sylvia
M. JEZEK Christophe procuration M. LEMAIRE Pascal

Absents excusés : M. BECOURT Julien – Mme DYTRYCH - M. MUSY Frédéric -

OBJET: EFFECTIF COMMUNAL AU 1^{er} NOVEMBRE 2023

Le Conseil Municipal,
Vu la délibération du 29 juin 2023 fixant l'effectif des agents communaux au 1^{er} juillet 2023,
Vu l'adaptation nécessaire au 1^{er} novembre 2023,
Vu l'avis favorable et unanime du Comité Social Territorial du 11 octobre 2023,
Vu l'avis favorable et unanime de la commission du personnel du 17 octobre 2023,

DECIDE de :

Supprimer les 22 postes suivants :

3 d'attaché
1 de rédacteur principal de 2^{ème} classe
1 de rédacteur
1 d'animateur principal de 1^{ère} classe
1 d'ATSEM principal de 1^{ère} classe TNC 27 h
1 d'ingénieur
6 d'agent de maîtrise
1 d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe
7 d'adjoint technique

Maintenir les 5 postes suivants :

1 d'attaché principal
1 d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
2 d'adjoint administratif
1 d'adjoint du patrimoine

L'effectif communal est présenté dans le tableau des effectifs annexé à la présente délibération.

... / ...

... / ...

Envoyé en préfecture le 31/10/2023

Reçu en préfecture le 31/10/2023

Publié le 2.11.2023

S'LO

ID : 059-215901125-20231026-202310DELIB51-DE

Après discussion, les membres du Conseil Municipal adoptent la présente délibération décrite comme ci-dessus à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Sylvia DUHAMEL.

Signée le 30.10.2023
Transmise en préfecture le 31.10.2023
Publié sur le site le 2.11.2023